

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF LE 11 juillet (11/07/2019)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 05 juillet, sous la présidence de Madame ROLLET Colette, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoins,**

M. Gérard CAYLA, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, Mme Fabienne MAERTEN, M. Daniel CALVI, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

M. Jean-Michel HENRYOT (représenté par Madame Colette ROLLET), **Maire,**
M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Maïté GARRIGUES), **Adjoint,**
Mme Anne-Marie SAURY (représentée par Madame Eliette DELMAS), M. Maurice ANDRAL (représenté par Madame Maryse BAULU), Mme Fabienne GASC (représentée par Madame Muriel VALETTE), M. Fernand RODRIGUEZ (représenté par Madame Pierrette ESQUIEU), Mme Sandrine PIAROU (représentée par Monsieur Michel CASSIGNOL), M. Pierre GUILLAMAT (représenté par Madame Marie CASTRO), **Conseillers Municipaux.**

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Aïzen ABOUA, M. Franck BOUSQUET, **Conseillers Municipaux.**

Madame BAULU est nommée secrétaire de séance.

25 – 11 juillet 2019

25. Dispositif d'aide à l'installation de commerçants en centre-ville – Jérôme Lempérière, sellier

Rapporteur : M. FONTANIE

VU l'article L.1511-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT que la municipalité constate l'affaiblissement commercial de son centre-ville,

CONSIDÉRANT la politique municipale d'incitation à l'installation pérenne de commerçants en centre-ville par l'attribution d'une aide financière,

CONSIDERANT qu'un dispositif d'aide à l'installation a été mis en place à l'adresse des nouveaux commerçants à Moissac qui portent un projet d'installation pérenne et dont l'activité complète l'offre commerciale du centre-ville,

CONSIDERANT qu'il est demandé aux candidats de fournir un dossier comprenant la description de leur activité et des comptes prévisionnels pour une durée de trois ans,

CONSIDERANT l'avis favorable émis par la commission « Commerce et Marchés » réunie le 12 juin 2019, au dossier de Jérôme Lempérière, sellier, représenté par Jérôme Lempérière, au regard de l'intérêt de son activité, de sa complémentarité avec les commerces existants et des perspectives de pérennisation et de développement,

(CONSIDERANT que les commerçants dont les dossiers seront retenus percevront une aide aux frais d'installation d'un montant de 300 € mensuels pour une durée maximum de un an, soit 3.600 € annuels. Le versement interviendra trimestriellement et sera interrompu en cas de cessation de l'activité à Moissac,)

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE l'attribution et le versement d'une subvention de 3.600 € à Monsieur Jérôme Lempérière pour son activité dénommée « Jérôme Lempérière, sellier », dès son bail commercial signé à Moissac,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention correspondante,

DIT que le versement de l'aide interviendra trimestriellement,

DIT que le versement de l'aide sera interrompu en cas de cessation de l'activité à Moissac,

DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget de la collectivité.

Pour copie conforme

Moissac le 12 juillet 2019

Pour le Maire empêché,
La Première Adjointe au Maire,



Colette ROLLET

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :